

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 21 décembre 2022

[REDACTED]

OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-74

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 9 décembre 2022 relative à « tous les avis, ou commentaires, émis par l'INSPQ concernant Plan proposé par la fonderie Home de Glencore dans le cadre de la prochaine autorisation gouvernementale ».

L'Institut national de santé publique du Québec n'a pas émis d'avis ou de commentaires concernant le plan. Il a toutefois intégré à son analyse quelques éléments du plan pour raffiner l'évaluation du risque (version publiée en octobre 2022). Le document est disponible sur le site Web : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3244-soutien-sante-publique-autorisation-ministerielle-exploitation-fonderie-home_0.pdf.

Veuillez noter que c'est plutôt du ressort de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue d'émettre des avis ou commentaires sur le plan, ce qu'elle a fait le 15 octobre dernier : https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/2022-10-15_Avis-DSPu-AT_Renouvellement-autorisation-ministerielle-Glencore-Fonderie-Home_Final-web.pdf.

Une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information est également annexée.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité

p. j. - Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2022-8597